

## Chapitre 14 : Les dérives autoritaires des antiracistes

On en arrive au chapitre le plus délicat, où les mots sont à manier avec précaution : celui des interdits et des sanctions judiciaires envers les propos et actes racistes.

Pour ne pas tomber sous le coup de ces lois, je resterai doux dans la critique, tout en affirmant que ces lois me scandalisent dans la mesure où elles sont des atteintes graves à la liberté d'expression. D'autant plus qu'il existe d'autres façons de combattre le racisme et ses manifestations : nous laisser dire et faire confiance en notre sens critique.

Un exemple heureux de cela, hélas pas chez nous, mais aux États-Unis. On le sait, la justice française a condamné le professeur Faurisson<sup>(1)</sup>, pour négationnisme, de même qu'elle poursuit durement toute personne mettant en doute l'existence des chambres à gaz. Bref, le professeur Faurisson a publié une version américaine de son œuvre, qui ne fut ni interdite ni sanctionnée. Or, qui en a écrit la préface ? Le professeur Noam Chomsky, grand linguiste et aussi connu pour être un turbulent gauchiste, et juif de surcroît. Cela lui fut reproché par certains. Qu'a-t-il répondu ? Que, même s'il n'était pas d'accord avec le professeur Faurisson, même si ses propos étaient manifestement racistes, ce n'était pas une raison pour l'interdire de parole. Car chacun a le droit de

---

<sup>1</sup> *Quelque temps après avoir écrit cet exemple, un comique de chez nous, un certain Dieudonné a scandalisé les antiracistes en faisant monter sur scène le même professeur Faurisson et en lui attribuant un prix virtuel au nom de la liberté d'expression.*

s'exprimer et chacun a aussi la possibilité de se forger sa propre opinion.

Les États-Unis ont certes une tradition de liberté plus grande, bien que plus récente que la nôtre. Nous, nous savons bien parler de liberté et mettre le mot sur notre devise et sur nos pièces de monnaie ; mais quant à l'appliquer...

Pour laisser libre un peuple de lire les livres qu'il désire, de dire ce qu'il veut et ce qu'il pense des autres, tous les autres, il faut le considérer en adulte. Il est clair que nos gouvernants ne nous respectent pas, ils nous traitent comme des enfants, alors qu'ils ne s'étonnent pas si, en retour, nous ne les respectons pas non plus.

Infantiliser son peuple pour ensuite mieux le punir est une très vieille façon de gouverner. Et très efficace, car une grande partie du public, de nos jours, est tellement moutonnaire, qu'elle en vient à approuver les lois les plus liberticides. Encore le syndrome de la fesse gauche.

Par exemple, on sait ou devrait savoir que le livre bien connu *Mein Kampf*, d'un certain Adolf Hitler, est autorisé à la vente depuis 1979<sup>(2)</sup>. Cela n'a pas empêché dans ma belle province, qu'une visiteuse d'une brocante en voyant ce livre à l'étal d'un brocanteur ait appelé la police. Bottez la fesse droite, et il y aura toujours des gens pour tendre la gauche. Et pourtant vous trouvez le livre pour 22 € sur Amazon.

Il serait intéressant, et déprimant, de faire une étude sur les lois liberticides depuis la fin de la dernière guerre. Ne serait-ce que pour illustrer cette belle pensée de notre philosophe Coluche selon laquelle tout

---

<sup>2</sup> *Les juifs d'Allemagne viennent d'autoriser la réédition de l'ouvrage qui tombera bientôt dans le domaine public.*

ce qui n'est pas obligatoire est interdit. Il serait aussi intéressant de comparer les pays européens sur ce plan, et je suis prêt à parier que la France arriverait en tête par la somme des interdits. C'est normal : nous sommes réputés être le pays de la liberté.

Rassurons-nous, il paraît que c'est pire ailleurs, hors d'Europe, je veux dire.

Nos gouvernants ont pondu des lois, c'est leur droit, c'est leur prérogative, mais une loi dictant un interdit devrait nuancer ses dictats et toujours laisser au peuple une bonne marge de liberté pour laisser la pression sortir de la marmite. La voie législative, qui conduit trop souvent à la voie punitive, est la pire des solutions si l'on veut que les gens changent d'opinion.

Le plus grave est que toutes ces lois ne traitent que l'aspect superficiel du racisme ; elles sanctionnent les écrits, le langage, autant sinon plus que les faits. Or, seuls les faits sont graves. Un exemple particulièrement scandaleux de la nocivité de ce type de pensée est celui de l'abbé Pierre. Ce brave homme a eu un jour l'idée saugrenue de mettre en doute le nombre de seize millions de morts juifs pendant la guerre. Du bon sens, car personne ne s'est amusé à compter, certes. Ce n'est pas du négationnisme à ce que je sache. Aussitôt les associations antiracistes bien connues, toujours les mêmes et toujours vigilantes, l'ont banni de leur comité d'honneur. Il a fallu qu'il fasse des excuses pour ces propos incongrus. Alors que tout le monde sait que l'abbé Pierre a sauvé des vies juives pendant la guerre. Là, on atteint la folie d'un monde quand ce qu'on dit est plus important que ce qu'on fait. Chez nous, il faut mieux tuer son prochain en le traitant de brave homme, que de le sauver en le traitant de sale con.

Faites ce que vous voulez, mais faites attention à ce que vous dites.

De 1950 à nos jours, sur le plan de la liberté d'expression, nous sommes vraiment passés d'une civilisation à une autre. Et, rien n'indique que cela va s'arrêter. Demain, vous serez condamné si vous traitez en public (et bientôt aussi en privé) votre femme de pétasse, ou votre voisin de palier de pédé... Il n'y a pas de limite à cette folie, car elle grandit par association d'idées, en baissant à chaque fois d'un cran la limite de la tolérance.

Une encyclopédie serait nécessaire pour faire le tour de ce problème.

Ce qui est sûr est qu'on peut difficilement demander aux racistes un peu plus de compréhension et de tolérance quand on en montre si peu dans la gouvernance d'un pays.

Encore une fois, c'est Gaston Kelman qui me semble avoir bien exprimé ces idées dans *Par-delà...*

*« S'il est parfois indispensable de légiférer, la fin des discriminations ne viendra pas des lois... »*

À trop punir son enfant, on sait que cela ne l'amène pas à obéir mais à devenir plus intelligent dans ses désobéissances.

*« Dès lors, plutôt que de l'aider à comprendre que le critère ethnoracial est un mauvais critère, on va l'aigrir en voulant l'humilier. Résultat : on va l'amener à affiner ses comportements discriminatoires pour devenir incollable. »*